

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

DORDOGNE

COMMUNE DE MARQUAY

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le 22 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Jean-Luc ASTIÉ, Maire, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été envoyés par écrit aux conseillers municipaux le 10 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 10 avril 2026.

Présents : Jean-Luc ASTIÉ, Didier DELIBIE, Colette SOUMEYROU, Christian VEYRET, Nathalie GLEMAREC, Benoît ARNAUD, Michel BOUYSSOU, Isabelle DELIBIE, Aurélien GUÉRIN, Julie LAFAURIE, Florent LIRAUD, Gaëtan PARADE, Patricia RIOU, Virginie VERLEY,

Excusé(s) : Sylvie JESINGHAUS

Procurations : Sylvie JESINGHAUS à Isabelle DELIBIE

A été nommé secrétaire de séance : Michel BOUYSSOU

Première délibération de la séance : Approbation du compte financier unique 2025 du Budget Communal D2026-19

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents. Dans ce cadre, M le Maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M Christian VEYRET et a présenté et résumé le compte financier unique comme suit :

Commune de MARQUAY - BUDGET COMMUNAL M57 - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	381 071,31	475 348,00	856 419,31
	Recettes réalisées (1)	B	163 853,16	487 302,91	651 156,07
	Restes à réaliser	C	52 037,45	0,00	52 037,45
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	345 111,99	537 670,24	882 782,23
	Dépenses réalisées (1)	E	192 455,76	388 170,04	580 625,80
	Restes à réaliser	F	50 000,00	0,00	50 000,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-29 602,60	99 132,87	70 530,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-35 959,32	62 322,24	26 362,92
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-64 561,92	161 455,11	96 893,19
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	2 037,45	0,00	2 037,45
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-62 524,47	161 455,11	98 930,64

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix Pour, 0 voix CONTRE et 0 abstention, Monsieur Le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote, **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de MARQUAY **DONNE** pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Deuxième délibération de la séance : Approbation du compte financier unique 2025 du Budget Irrigation D2026-20

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Commune de MARQUAY - BUDGET IRRIGATION - CFU - 2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	27 794,16	62 956,70	90 149,86
	Recettes réalisées (1)	B	27 794,16	53 287,31	81 081,46
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	29 719,37	66 466,16	96 184,62
	Dépenses réalisées (1)	E	27 012,27	54 250,69	81 262,86
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	781,88	-963,28	-181,40
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 926,22	4 109,46	6 034,67
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	2 707,10	3 146,17	5 863,27
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	2 707,10	3 146,17	5 863,27

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix Pour, 0 voix CONTRE et 0 abstention, Monsieur Le Maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote, **APPROUVE** le compte financier unique 2025 de la commune de MARQUAY **DONNE** pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Troisième délibération de la séance : Approbation du compte financier unique 2025 du Budget Assainissement D2026-21

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Commune de MARQUAY - BUDGET ASSAINISSEMENT - CFU - 2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	6 213,37	8 678,32	14 891,69
	Recettes réalisées (1)	B	6 213,37	4 897,91	11 111,28
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	42 629,48	11 814,37	54 443,86
	Dépenses réalisées (1)	E	1 216,00	10 361,69	11 577,69
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	4 997,37	-5 463,78	-466,41
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	36 416,11	3 136,06	39 552,16
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	41 413,48	-2 327,73	39 085,75
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	41 413,48	-2 327,73	39 085,75

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix Pour, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote, **APPROUVE** le compte financier unique 2025 du budget assainissement de la commune de MARQUAY, **DONNE** pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Quatrième délibération de la séance : Approbation du compte financier unique 2025 du Budget Lotissement D2026-22

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Commune de MARQUAY - Lotissement du Vignal - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	319 863,51	236 013,17	555 876,68
	Recettes réalisées (1)	B	207 807,77	207 807,77	415 615,54
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autofinancement budgétaire totale	D	228 045,35	214 414,09	443 059,44
	Dépenses réalisées (1)	E	228 045,35	209 799,91	438 415,26
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-20 837,58	-1 062,14	-22 799,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-91 218,10	-21 599,08	-112 817,24
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-112 055,74	-23 581,22	-135 616,96
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-112 055,74	-23 581,22	-135 616,96

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix Pour, 0 voix CONTRE et 0 abstentions, Monsieur le maire étant sorti et n'ayant pas pris part au vote, **APPROUVE** le compte financier unique 2025 du budget lotissement de la commune de MARQUAY, **DONNE** pouvoir à M le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Cinquième délibération de la séance : Affectation du résultat budget communal D2026-23

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	99 132,87
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	82 322,24
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	161 455,11
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-64 561,92
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	2 037,45
Besoin de financement F. = D. + E.	62 524,47
AFFECTATION = C. = G. + H.	161 455,11
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	62 524,47
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	98 930,64
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

**Sixième délibération de la séance : Affectation du résultat budget irrigation
D2026-24**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-983,28
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	4 109,45
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	3 146,17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	2 707,10
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	3 146,17
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	3 146,17
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

**Septième délibération de la séance : Affectation du résultat budget assainissement
D2026-25**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-5 463,78
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. <u>Résultats antérieurs reportés</u>	3 136,05
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-2 327,73
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	41 413,48
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u> (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-2 327,73

Huitième délibération de la séance : Affectation du résultat budget lotissement
D2026-26

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
1	14	1	15

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-1 952.14
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-21 599.08
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-23 561.22
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-112 055.74
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	109 374.42
Besoin de financement F. = D. + E.	2 681.32
AFFECTATION = C. = G. + H.	0.00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0.00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	-23 561.22

Neuvième délibération de la séance : Vote taux d'imposition 2026
D2026-27

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
1	14	1	15

Le Conseil Municipal, au regard des taux portés sur l'état 1259 intitulé « États de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales » pour 2025 après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en chacune des taxes directes locales :

DÉCIDE à l'unanimité de reconduire les taux de l'année passée :

- ✓ Foncier bâti : **43.02 %**
- ✓ Foncier non bâti : **101.46 %**
- ✓ Taxe d'habitation : **9.20 %**

**Dixième délibération de la séance : Approbation du Budget Primitif 2026 Communal
D2026-28**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Fonctionnement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 588 485.64 €

Section d'Investissement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 271 417.56 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel qu'il est présenté

**Onzième délibération de la séance : Approbation du Budget Primitif 2026 Irrigation
D2026-29**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Fonctionnement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 67 423.00 €

Section d'Investissement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 38 894.01 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel qu'il est présenté

**Douzième délibération de la séance : Approbation du Budget Primitif 2026 Assainissement
D2026-30**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Section de Fonctionnement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 9 498.73 €

Section d'Investissement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 44 201.48 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel qu'il est présenté

**Treizième délibération de la séance : Approbation du Budget Primitif 2026 Lotissement
D2026-31**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Fonctionnement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 298 701.31€

Section d'Investissement : Les dépenses et recettes s'élèvent à : 281 198.51€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Budget Primitif 2026 tel qu'il est présenté.

**Quatorzième délibération de la séance : Fongibilité des crédits
D2026-32**

En exercice	Présents	Ayant donné pouvoir	Votants
15	14	1	15

Vu l'article L. 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales : dans la limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer à l'ordonnateur la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir :

Autoriser M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;

Donner tous pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise M. le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;

- Donne tous pouvoirs à M. le Maire ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Demandes de subventions

M le Maire fait le point sur les subventions attribuées en 2025 et les demandes reçues pour 2026.

Les subventions votées pour 2026 sont :

ANACR (anciens combattants)	80.00 €	PETIT PATRIMOINE	400.00 €
APE TAMNIES-MAR	500.00 €	PIRATE	150.00€
ASS.AGRICULTEUR	100.00 €	Rallye du Sarladais	150.00€
BOULES AUX NEZ	50.00 €	RESTOS DU COEUR	100.00€
CEPSM LEBEROU	80.00 €	Retraités Agricoles	50.00€
COOP.SCOLAIRE	200.00 €	SECOURS POPULAIRE	100.00€
CROIX ROUGE	100.00 €	Total 2026	3160.00€
FOOTBALL CLUB	500.00 €		
FNACA	50.00€		
FRANCE ALZHEIMER	50.00 €		
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €		
MARCHE DES PRODUCTEURS	350.00 €		
PARKINSON	50.00€		

Participation aux commissions de la communauté des communes

Commission économie, emploi, tourisme et agriculture

Jean-Luc ASTIÉ, Florent LIRAUD

Basile FANIER

Commission administration générale et finances

Brigitte JALES / Serge PARRE

Jean-Luc ASTIÉ, Gaëtan PARADE

Gérard LANDAT

Commission voirie

Frédéric TRAVERSE

Benoît ARNAUD

Didier DELIBIE

Commission Petite Enfance, enfance, jeunesse

Fabrice GAREYTE, Marc PONS

Virginie VERLEY , Julie LAFAURIE

Patrick SALINIÉ

Commission lecture publique et enseignement musical

Nathalie GLEMAREC, Patricia RIOU

Patrick SALINIÉ

Commission environnement, mobilité, cycles de l'eau + déchets

Frédéric TRAVERSE

Nathalie GLEMAREC, Patricia RIOU

Jérôme PEYRAT

Commission urbanisme, habitat et aménagement de l'espace


Mathieu BRU

Didier DELIBIE, Colette SOUMEYROU

Jean-Michel PERUSIN

Fin de séance : 20h15

Le Maire,



Le secrétaire de séance,

